

SEANCE DU 29/05/2026
Convocation du 22/05/2026
Nbre de membres: 19
Afférents au Conseil : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Absents excusés : 5
Absents : 2
Qui ont pris part à la Délibération : 16

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf mai à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la Commune Les Trois-Saints, se sont réunis dans la salle du conseil municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Martine LORTHOLARY, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-11 du CGCT.

Présents : Martine LORTHOLARY, Joaquim CORREIA, Laurence GERBE, Valentin LABONNE, Sandrine CHASSAING Sabine BOSSELUT, Hélène LARRIEU, Eric LORTHOLARY, Mathieu LARUE, Romain SARDENNE, Clément CHATAIN, Stanislas BOUTMY

Absents excusés : Sébastien BOISDEVESY a donné pouvoir à Sabine Bosselut, Serge BOURBOULOUX a donné pouvoir à Joaquim Correia, Annie ZIEGLER a donné pouvoir à Martine Lortholary, Isabelle LIEVENS a donné pouvoir à Hélène Larrieu, Stéphanie POTTIER

Absents : Jean-Claude BENOIT, Guy DEVEIX
Laurence GERBE a été désignée secrétaire de séance.

Taxes funéraires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs funéraires de la manière suivante à compter du 1^{er} juin 2026 :

	Saint-Ybard	Saint-Martin-Sepert	Saint-Pardoux-Corbier
Caveau communal	50€ le 1 ^{er} trimestre puis 15€ par mois supplémentaires	50€ le 1 ^{er} trimestre puis 15€ par mois supplémentaires	
Vente des concessions (ancien cimetière)	80€ le m ²		80€ le m ²
Concession double (2,50m x 2,50m)	600€	600€	600€
Concession simple (1,40m x 2,50m)	350€	350€	350€
Concession pour emplacement cavurne (1m x 1m)	180€	180€	180€
Columbarium Case pour 2 urnes	550€		
Columbarium Case pour 4 urnes			850€
Cavurnes	700€	700€	700€
Dispersion des cendres (y compris plaques nominatives)	165€	165€	165€

Pour copie conforme

Le Maire

Martine LORTHOLARY

